



TURPE 5

Le cabinet du Premier Ministre mis sous tension par la CFE Energies

La CFE Energies a rencontré le jeudi 3 novembre plusieurs membres du cabinet du Premier Ministre pour contester le projet de décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) sur le TURPE 5.

En effet, la dernière proposition d'évolution tarifaire du TURPE 5 par la CRE est **aussi inacceptable que totalement incompatible avec les exigences d'investissement** sur les réseaux de distribution d'électricité. En l'état, elle ne permet pas à l'entreprise d'assurer ses missions de service public, ni d'accompagner la transition énergétique et l'avènement de l'économie numérique.

Au cours de cet échange, **la CFE Energies a pu présenter ses simulations chiffrées** afin d'expliquer le caractère mortifère de l'approche de la CRE et ses impacts tant en CAPEX (dépenses d'investissements) qu'en OPEX (dépenses d'exploitation).

Si cette proposition était adoptée, elle ne pourrait se traduire que par une baisse sans précédent des investissements des gestionnaires de réseaux de distribution et une pression intolérable sur les effectifs et tout particulièrement l'encadrement.

Contrairement à certaines affirmations, il ne s'agit pas de défendre la rémunération d'Enedis pour faire remonter des dividendes à la maison mère mais **bel et bien de défendre les emplois et les projets d'investissements de l'entreprise** afin de répondre non seulement aux **engagements pris auprès des collectivités locales concédantes** mais aussi aux attentes et aux besoins des clients.

La CFE Energies a donc demandé aux membres du cabinet du Premier Ministre d'intervenir afin de préserver une infrastructure publique essentielle au maintien de la souveraineté énergétique de notre pays dont **le Premier Ministre a constitutionnellement la charge.**

Dans cette perspective, la CFE Energies a demandé à l'Etat d'user pleinement de son droit d'opposition à la proposition de la CRE.

Par ailleurs, le projet de délibération de la CRE sera présenté au Conseil Supérieur de l'Énergie le 10 novembre prochain. La CFE Energies compte bien y dénoncer vigoureusement les risques que ce projet de délibération fait peser non seulement sur Enedis, ses salariés et ses missions de service public mais aussi sur l'ensemble du modèle français de distribution d'électricité.

**L'ALLIANCE CFE UNSA ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !**

CFE-CGC ÉNERGIES
59 rue du Rocher
75008 PARIS
www.cfe-energies.com
contact@cfe-energies.com